

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun

Séance du 30 juin 2021

Délibération n°DE2021007

Nombre de délégués : 24
Quorum : 13
Votants : 14 dont 1 suppléant

RF
Préfecture de la Meuse
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/07/2021
055-200088961-20210630-DE2021007-DE

L'an deux mille vingt-et-un et le trente juin, à 18 heures 30, le Conseil Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun, légalement convoqué en date du 22 juin 2021, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Julien DIDRY.

Ont pris part au vote :

Monsieur Jean-Marie ADDENET, Monsieur Antoni GRIGGIO, Monsieur Philippe HENRY, Monsieur Régis AUBRY, Monsieur Sébastien JADOUL, Monsieur Jean-Marie MISSLER, Madame Jocelyne ANTOINE MALICK, Monsieur Massimo TRINOLI, Monsieur Pascal PIERRE, Monsieur Romuald LEPRINCE, Monsieur Philippe GERARDY, Monsieur Jean-Michel NICOLAS, Monsieur Stephane PERRIN, Monsieur Romuald COLLET

Monsieur Stephane PERRIN est désigné secrétaire de séance.

7.1 - Vote du Compte Administratif 2020

Le Conseil Syndical, réuni sous la présidence de Julien DIDRY, ne prenant pas part au vote,

délibérant à l'unanimité sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Julien DIDRY après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				15 697.63		15 697.63
Opérations exercice	4 008.00	8 326.60	274 181.85	302 113.74	278 189.85	310 440.34
Total	4 008.00	8 326.60	274 181.85	317 811.37	278 189.85	326 137.97
Résultat de clôture		4 318.60		43 629.52		47 948.12
Restes à réaliser						
Total cumulé		4 318.60		43 629.52		47 948.12
Résultat définitif		4 318.60		43 629.52		47 948.12

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie certifiée conforme par le Président.

Le Président,

Julien DIDRY 

